

Communiqué
21 juillet 2017

Le Conseil national des villes (CNV) reçu par Jacques Mézard, ministre de la Cohésion des territoires

Fabienne Keller et Olivier Klein, vice-présidents du Conseil national des villes (CNV), ont été reçus longuement par Jacques Mézard, ministre de la Cohésion des territoires, mercredi 19 juillet.

Les deux vice-présidents, dont l'instance est dotée d'un collège de représentants d'habitants, ont rappelé l'importance de la participation des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville et qu'ils prennent toute leur part au processus de transformation de leur cadre de vie.

Sensible aux questions de laïcité, d'éducation et de la place des jeunes filles et des femmes dans les quartiers, le ministre de la Cohésion des territoires a affirmé sa volonté d'agir sur ces sujets portés par le CNV en synergie avec le ministre de l'Éducation nationale.

Très à l'écoute, le ministre s'est aussi montré attaché à la question de l'image des quartiers dans les médias, trop souvent dégradée, et portée au sein du CNV par Mémona Hintermann, membre du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), qui était présente lors de cette rencontre.

Ils ont aussi échangé sur le rôle des associations dans les quartiers de la politique de la ville, qui font un travail de terrain essentiel pour la cohésion nationale et qui doivent faire l'objet d'un soutien important.

Contacts presse

Corinne Gonthier

Tél. : 01 85 58 60 49

corinne.gonthier@cget.gouv.fr

www.cget.gouv.fr

Au service du ministre en charge de la politique de la ville, les vice-présidents ont proposé que le CNV assure régulièrement, auprès de lui, son rôle d'anticipation et d'alerte comme il l'a toujours fait dans le passé, et ils ont invité le ministre à les saisir prochainement.

A noter : le CNV publiera, en novembre prochain, deux nouveaux avis sur les thèmes suivants : « Parcours de réussite d'un jeune en QPV », et « Reconnaissance des associations de proximité ».

Le Conseil national des villes (CNV) est une instance de concertation et de proposition présidée par le Premier ministre. Sous l'égide de ses deux vice-présidents, Fabienne Keller, sénatrice du Bas-Rhin et euroconseillère métropolitaine de Strasbourg, et Olivier Klein, maire de Clichy-sous-Bois, il a pour mission de conseiller le Gouvernement sur l'élaboration de la politique nationale des villes et du développement social urbain et de la lutte contre les discriminations. Il se compose de 64 membres répartis en 4 collèges : le collège « élus », le collège « acteurs économiques et sociaux », le collège « personnalités qualifiées » et le collège « habitants ». La composition du CNV et de ses quatre collèges respecte la parité femmes/hommes.

À savoir

Le secrétariat du Conseil national des villes est assuré par le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET).
Pour aller plus loin, rendez-vous sur l'espace dédié au CNV sur le site du CGET :
www.cget.gouv.fr

Contacts presse

Corinne Gonthier
Tél. : 01 85 58 60 49
corinne.gonthier@cget.gouv.fr
www.cget.gouv.fr